

Luxembourg, le 9 juillet 2019

Dépôt : François Benoy

1

Motion

Débat d'orientation relatif à l'avant-projet du 3^{ème} Plan National pour un Développement Durable

La Chambre des Député-e-s

vu

- l'importance du développement durable comme concept directeur de toute mesure et de toute politique orientant le développement futur du Luxembourg ;
- le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs du développement durable ;
- la loi du 25 juin 2004 relative à la coordination de la politique nationale de développement durable, et plus particulièrement son article 11 ;

fait sien

- l'avis de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile relatif à l'avant-projet du 3^{ème} Plan National pour un développement durable ;

et invite le Gouvernement

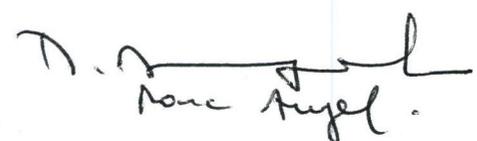
- à prendre en compte l'avis de la Commission de l'Environnement, du Climat, de l'Energie et de l'Aménagement du territoire et de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile relatif à l'avant-projet du 3^{ème} Plan National pour un développement durable lors de la finalisation de ce dernier.

Signatures :


F. Benoy

G. Couchet


Stéphanie Espain


Hahn Max

Marc Angel